



CICR

Inventaire  
A VM PR,  
Archives personnelles de Paul Ruegger  
1946-1956



## Protection des données personnelles

Les dossiers d'archives du CICR contiennent des données personnelles, médicales, judiciaires, professionnelles, etc., dignes de protection. Les chercheurs doivent donc veiller particulièrement au respect de la sphère privée des personnes citées dans les dossiers.

Le CICR attire expressément l'attention des chercheurs sur le fait que la diffusion publique d'informations susceptibles de blesser autrui dans son honneur ou de toucher à sa sphère intime constitue une atteinte illicite à la personnalité au sens de l'article 28 du *Code Civil Suisse*

« 1 Celui qui subit une atteinte illicite à sa personnalité peut agir en justice pour sa protection contre toute personne qui y participe.

2 Une atteinte est illicite, à moins qu'elle ne soit justifiée par le consentement de la victime, par un intérêt prépondérant privé ou public, ou par la loi. »

Toute personne participant à une telle divulgation pourra être poursuivie par le lésé ou ses ayants droit.

La violation des principes énoncés ci-dessus engage la responsabilité personnelle du chercheur et de ses auxiliaires.

## Protection of personal data

The ICRC files and records available for consultation contain personal, medical, legal, professional and other details which merit a degree of protection. Researchers must therefore be particularly careful to respect the privacy of the individuals to whom those documents refer.

The ICRC hereby draws your attention to the fact that any public disclosure of information that could harm a person's reputation or constitute an invasion of privacy is in breach of Article 28 of the *Swiss Civil Code*

« 1 Celui qui subit une atteinte illicite à sa personnalité peut agir en justice pour sa protection contre toute personne qui y participe.

2 Une atteinte est illicite, à moins qu'elle ne soit justifiée par le consentement de la victime, par un intérêt prépondérant privé ou public, ou par la loi. »

Anyone involved in such disclosure may be prosecuted by the injured party or his or her legal representatives.

Researchers and their associates will be held personally responsible for any violation of the above rules.

## TABLE DES MATIERES

1. Description sommaire	3
2. Répertoire	6

La référence des documents cités doit toujours comprendre le sigle des Archives du CICR, suivi de la cote complète du document, par exemple :

ACICR, A VM PR-01



# 1. Description sommaire

## 1.1 Identification

### ***Référence***

A VM PR.

### ***Intitulé / Analyse***

Archives personnelles de Paul Ruegger.

### ***Dates***

1946-1956.

### ***Niveau de description***

Série.

### ***Importance matérielle et support de l'unité de description***

Métrage : 1.80 mètres linéaires.

Contenant : Boîtes.

## 1.2 Contexte

### ***Nom du producteur***

Archives du Comité et des membres du Comité - COMITÉ.

### ***Histoire administrative***

Paul Ruegger, né le 14 août 1897, est issu d'une famille bourgeoise zurichoise installée à Lucerne lors de la Réforme. Sous la férule du professeur Max Huber, il obtint son doctorat en droit international en 1918. Cette même année, il fut désigné par le Conseil fédéral en qualité de secrétaire de la Commission suisse pour les droits de l'homme. En 1923, il fut affecté au secrétariat de la délégation suisse auprès de la Conférence économique internationale et, en 1925, il officie en tant qu'expert juridique à la Conférence internationale sur la réglementation du commerce des armes et des munitions. Durant cette même période, il enseigne le droit international à l'Université de Genève.

Au début de 1929, il intégra le Département politique fédéral (aujourd'hui Département fédéral des Affaires étrangères). Après des mandats à Rome et à Paris, il fut placé en novembre 1935 à la tête de la Légation suisse en Italie qu'il dirigea durant sept ans. Durant cette période troublée et difficile, ce poste ne fut pas aisé à tenir et en novembre 1942, la demande du gouvernement italien du rappel en Suisse de Paul Ruegger, considéré alors comme "persona non grata", mettait un terme à sa mission en Italie. Il se vit cependant confier de nouvelles fonctions importantes en 1944, avec une nomination en qualité de chef de poste diplomatique à Londres.

Au début de l'année 1948, Carl Jacob Burckhardt, qui avait succédé en 1946 à Max Huber à la présidence du CICR, démissionna car il avait été appelé à représenter la Confédération helvétique auprès du gouvernement français. Par un vote unanime, le CICR fit alors appel à Paul Ruegger. En mars 1948, il fut ainsi élu à la Présidence du CICR.

Paul Ruegger connaissait bien les activités du CICR pour avoir donné des conférences sur la Croix-Rouge en tant que représentant suisse en Italie fasciste. De plus, il avait offert en 1943

ses services bénévoles au Président Max Huber. Enfin, pendant près d'un an, jusqu'à sa nomination à la tête de la Légation de Suisse à Londres, il avait apporté son concours au CICR, notamment à la formation juridique des délégués.

Dès son arrivée à la Présidence, Paul Ruegger s'attacha à rétablir le prestige et l'autorité morale du CICR, fortement remis en cause après la Seconde Guerre mondiale. Pendant sa présidence, il saisit toutes les occasions pour expliquer les actions du CICR, ses principes ainsi que le rôle que sa tradition et les Conventions de Genève lui assignaient. Comme Max Huber, Paul Ruegger était de l'avis que le CICR devait savoir étendre et transposer son action. Ce fut donc sous son impulsion que le CICR infléchit et fixa sa pensée, sa doctrine et son action, notamment dans les domaines de l'assistance aux détenus politiques, de l'intervention de la Croix-Rouge en cas de troubles civils et de la protection des populations civiles contre les dangers de la guerre moderne.

Paul Ruegger donna, en effectuant de nombreuses missions notamment en Russie, en Chine et en Amérique latine, une impulsion nouvelle à la fonction de président du CICR. Melchior Borsinger, délégué général du CICR, employa l'expression de "Président délégué" afin de définir ce nouveau style de président.

Au début de 1955, Paul Ruegger demanda à être déchargé de ses fonctions dans lesquelles Léopold Boissier lui succéda dès le mois d'août. Cependant il resta membre actif du CICR jusqu'à sa retraite statutaire en 1972.

### ***Histoire de la conservation***

Les archives personnelles de Paul Ruegger ont été conservées par Denise Werner, conseiller du président Ruegger, qui les a remises aux Archives du CICR, pour leur plus grande partie, en 1993. Quelques dossiers furent ajoutés en 2004.

## **1.3 Contenu et structure**

### ***Présentation du contenu***

La série contient les archives personnelles de Monsieur Paul Ruegger. Elle se compose de discours, procès-verbaux, brochures, coupures de presse, photographies, ainsi que de correspondance reçue et envoyée par Paul Ruegger lors de son activité en tant que président du CICR.

### ***Evaluation, tris et éliminations, sort final***

Aucune pièce n'a été éliminée.

Pré-conditionné.

### ***Accroissements***

Accroissement possible, Denise Werner possède encore des documents du Président Ruegger.

### ***Mode de classement***

La série A VM PR est classée dans l'ordre qu'il avait lors de son versement aux Archives du CICR par Denise Werner. Cette dernière conservait ces archives sous forme thématiques.

## **1.4 Conditions d'accès et d'utilisation**

### ***Conditions d'accès***

Public



**Conditions de reproduction**

La reproduction de pièces est autorisée; elle est effectuée contre émoluments par le personnel des Archives.

**Langue et écriture des documents**

Français, anglais, allemand.

**Caractéristiques matérielles et contraintes techniques**

La série A VM PR se présente le plus souvent sous forme de liasses, mais il contient aussi des photographies en noir et blanc ainsi que des diplômes.

**Instruments de recherche**

L'instrument de recherche principal est constitué par le présent inventaire.

**1.5 Sources complémentaires****Existence et lieu de conservation des originaux**

La série A VM PR est conservée par les Archives du CICR.

**Existence et lieu de conservation de copies**

Il n'existe pas de copie de la série.

**Sources complémentaires**

ACICR, B AG 004, dossiers individuels des membres du Comité.

**Bibliographie**

"A Paul Ruegger : pour son 80e anniversaire, 14 août 1977", Riehen/Basel, A., Schudel & Co. AG, Juin 1977.

"Hommage à Paul Ruegger" in "Revue internationale de la Croix-Rouge", N°373, septembre-octobre 1988, pp. 476-480.

**1.6 Notes**

Rien à signaler.

**1.7 Contrôle de la description****Notes de l'archiviste**

Inventaire réalisé par Jozef Palkovic et notice rédigée par Laurent Christeller.

**Règles ou conventions**

Inventaire conforme à la norme d' "Uniformisation des règles d'écriture des ACICR".

**Date(s) de la description**

L'inventaire a été établi entre avril et mai 2004.

## 2. Répertoire

A VM PR-01	Structure interne du CICR: Présidence "B" (Personnel); Présidence "B" (Financement CICR, Commission oeuvres de guerre, Fondation pour le transport du CICR, Société auxiliaire en temps de crise); Présidence "B" (1952-1954)	01.01.1946 - 31.12.1954
A VM PR-02	Structure et réforme internes, dossiers I à IV: I. Présidence, règlement intérieur (révisions); Inventaire des activités du CICR (Commission consultative); Direction, limite d'âge du personnel féminin; "Concours non-suisse", concours extérieurs; Lettre de Paul Ruegger du 19 novembre 1952. II. Procès-verbaux des goupes de travail II et III; séances du Comité (1953-54). III. Problème touchant le personnel du CICR: Strictement confidentiel; Cas Posnansky; Direction centralisée; Assurance vieillesse; Cas sociaux; Cas de Marlem Nobs; Cas de Mlle Werner. IV Service social du CICR (1949-1955) : Gratification; Groupe de travail N°I, II et IV; Commission interne; Financement par les Etats; Note strictement confidentielle (concours extérieurs); Réunion des Trois Présidents (Londres, 30 septembre 1954); Collecte de la Croix-Rouge suisse et du CICR; Présidence "B"; Expertise des services du CICR.	01.01.1946 - 31.12.1955
A VM PR-03	Collection des instructions du Président Paul Ruegger : Volume 1 (janvier-décembre 1950); Volume 2 (janvier-décembre 1951)	01.01.1950 - 31.12.1951
A VM PR-04	Collection des instructions du Président Paul Ruegger : Volume 1 (janvier-juin 1952 et juillet-décembre 1952); Volume 2 (janvier-décembre 1953); Volume 3 (janvier-décembre 1954); Volume 4 (janvier-décembre 1955).	01.01.1952 - 31.12.1955
A VM PR-05	Activités extérieures : Conférence asiatique (Genève, mai-juin 1954), correspondance avec le Professeur Brouardel (Président de la Croix-Rouge française), appel de M. Bidault; Conférence de presse de Paul Ruegger	01.01.1950 - 31.12.1954

	après la mission en Chine (1951); Chine-Indochine, divers, mission à Moscou et en Chine; Rapatriement des prisonniers de guerre, endoctrinement, correspondance avec le Foreign Office (1953), rapatriement forcé lors des conflits, correspondance et accord avec la Croix-Rouge japonaise, avec la Croix-Rouge chinoise et avec Krishna Menon, avec le Département politique fédéral (1952-54); Mission en Chine (1951-52).	
A VM PR-06	Activités extérieures de la présidence : Varia; Italie.	01.01.1950 - 31.12.1956
A VM PR-07	Personalia : Démission du Président Paul Ruegger (1955), (procès-verbaux, discours, échos dans la presse); Discours (novembre 1954); Discours du président Ruegger; Nomination, missions (mission en Amérique latine-1952).	01.01.1948 - 31.12.1955
A VM PR-08	Divers : Affaire André Bonnard (1952-1954); Correspondance avec le Département politique fédéral (1948-1955, Max Petitpierre, P. Micheli); CICR et CERN (1952-53); Fondation "Comte Maurice de Madre - Clarens (1953); Projet d'un monument à Henry Dunant à Heiden, correspondance avec Max Huber (1955); Réparation aux prisonniers de guerre, article 16 du Traité de paix avec le Japon, avocats Rubin & Schwartz (Washington, USA); Albert Picot et CICR (Max Petitpierre, président de la Conférence), Comité pro-CICR à l'étranger (1953-1955); Affaire Gottlieb Duttweiler, occupation des locaux du CICR (1955); Contrôle de stupéfiants au CICR, Commission médicale, affaires italiennes (1954); Les enfants en Grèce (ONU/CICR/Ligue); Correspondance avec le Colonel divisionnaire M. Brunner (Commandant de la IIIème division; Exposés sur le CICR et formation au DIH; Démission de Jean Duchosal (Secrétaire général du CICR en 1954); Mission de D. de Traz en Extrême-Orient (Chine, Inde, Japon), 1952.	01.01.1948 - 31.12.1955
A VM PR-09	Correspondance avec le Professeur Alfredo Vannotti, Max Huber (droit de la guerre, révision), avec les conseillers	01.01.1951 - 31.12.1955

	<p>extérieurs pour le Proche et l'Extrême-Orient, etc. (1952-1955); Election de Ernst Nobs, ancien Conseiller fédéral au CICR, déclaration de l'URSS (1952-54); Correspondance avc Frédéric Barbey, Jean Pictet, Frédéric Siordet (1952-1955); Correspondance avec Léopold Boissier (1952-54), René van Berchem (1954), Heinrich. Zangger (1953-1955), Mme M. Frick-Cramer (1954); Election de Guillaume Bordier au CICR (1954-55); Correspondance avec Carl Jacob Burckhardt (1951-52), Affaire de Katyn Forest; Correspondance avec Ernest Gloor et Martin Bodmer, vice-présidents du CICR (1952); Correspondance avec Adolphe L. Visher (1951); Correspondance avec Georges Patriz (1952); Correspondance avec Mlle Suzanne Ferrière (1951-52); Rapport du Dr Marcel Junod; Dossier William Rappard (1952-53).</p>	
A VM PR-10	<p>Exposé de Paul Ruegger en séance plénière du Comité (4 novembre 1954), réactions écrites de F. Barbey (1955); Réponses ou réactions écrites à l'exposé du Professeur Vannotti, de Frédéric Barbey, de Lucie Odier, du Dr Junod, rapport d'Ernest Nobs (séance du Comité du 3 avril 1955); Comité/généralités : élection d'un nouveau membre du CICR (1949), nomination de membres honoraires (1955), vice-présidents (1950-53), engagement de discrétion (1952); Jubilés au CICR (1953-54); Note sur la composition du Comité (19 novembre 1952); séance plénières du Comité, excuses/convocations (1950-51); Réponses écrites des membres du CICR au Président Paul Ruegger sur la Commission consultative et le règlement du CICR (1952-1953); Exposé de Paul Ruegger le 18 janvier 1952 (séance statutaire).</p>	01.01.1950 - 31.12.1955
A VM PR-11	<p>Financement du CICR, (conflit de Corée, Traité de paix avec le Japon, article 16), collaboration du CICR avec les avocats Rubin et Schwartz; 80ème anniversaire de Max Huber, président du CICR, festivités (1955); Deuils au Comité (1955); Lettre à M. Van Berchem (1955),</p>	01.01.1949 - 31.12.1955

	intervention en faveur de 30 internés hollandais à Java (Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas); Décès d'Edouard Chapuisat, membre du CICR (1955); Mission de Paul Ruegger en Chine (1951); Interview donné par Paul Ruegger à Mrs Roosevelt (Genève, 11 novembre 1951); Début de fonction de Léopold Boissier comme président du CICR (5 septembre 1955); Décès de Alec Cramer, membre du CICR (7 janvier 1955); Directives pour les voyages organisés par le CICR (1954); Correspondance diverse avec les membres du CICR, instructions du président; Collectes de la Croix-Rouge suisse et du CICR (accord); Emblème/retour à l'unité.	
A VM PR-12	Courrier enregistré/Fichier pour la présidence (1951), secrétariat (1950); Papier en tête/enveloppes; Photographies/cartes de voeux (Paul Ruegger à diverses occasions); Livre dédié par J. V. Montellano (1954).	01.01.1950 - 31.12.1954
A VM PR-13	Mélanges: Cahiers de courrier; Correspondance; Notes/instructions.	01.01.1950 - 31.12.1955
A VM PR-14	Classeur de correspondance classé strictement confidentiel.	28.10.1949 - 31.12.1951
A VM PR-15	Classeur de correspondance	01.01.1948 - 31.12.1955
A VM PR-16	Pochette dure avec les diplômes.	01.01.1951 - 31.12.1955
A VM PR-17	Exposé de Paul Ruegger, Président du CICR, à la séance statutaire du Comité international du 18 janvier 1952.	18.01.1952 - 18.01.1952